

VOUROUND

vos informations municipales

N°90 - VOLONNE - NOVEMBRE 2023



PARTENARIAT MAIRIE-ÉCOLES
VIGNORGUES, VOLONNE, VERS 1900...





COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

-  Place Charles de Gaulle
04290 Volonne
-  04 92 64 07 57
-  mairie.volonne@mairie-volonne.eu
-  mairie volonne -  www.mairie-volonne.fr

Allez sur le site internet pour vous abonner à notre newsletter.

OUVERTURE AU PUBLIC

8h à 11h du lundi au vendredi
Le mercredi de 8h à 12h et 14h à 17h

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sur RDV, voir l'affichage des dates en Mairie.

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités : CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR

CCAS Lundi et mardi de 14h à 16 h sur RDV au 04 92 64 07 57

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15
le lundi matin sur RDV

CLIC VAL DE DURANCE

Coordination Gérontologie - Le jeudi de 14h à 16h - 04 92 61 53 57

ADMR

Service d'aide à la personne 06 08 49 30 56
Le mardi de 9h à 12h30

Autres services d'aide à domicile :

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h
Mercredi : 14h-18h.

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?

-  4 Rue Klein - 04000 Digne-les-Bains
04 92 32 05 05
-  www.provencealpesagglo.fr

INFOS REGIE DE L'EAU

PAA-SEA - 8, Avenue du Barasson à Saint-Auban
9h-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi
04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences)
eau@provencealpesagglo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 23 novembre, jeudi 28 décembre, jeudi 25 janvier
Inscrivez-vous à la mairie avant le lundi précédant la collecte
04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr

FRANCE SERVICE VAL DE DURANCE

Lundi au mercredi 8h30-12h et 13h-17h - jeudi 8h30-12h
04 93 60 42 30
maison.france.service@provencealpesagglo.fr

CHŒUR DÉPARTEMENTAL 04



La commune de Volonne fait bénéficier à notre chœur départemental, **le dimanche 10 décembre**, de la disponibilité de l'Espace Notre-Dame.

Au cours de cette journée, le Chœur Départemental va organiser, de 10h à 13h, une « répétition ouverte » : celles et ceux qui le désirent vont pouvoir participer activement à la répétition en s'immergeant dans le chœur et en préparant avec nous des pages du "Messie" de GF Haendel. Une seule condition : les personnes intéressées doivent être présentes dès 10h.

Puis, à 16h, le Chœur donnera un concert, en libre participation, avec au programme le "Magnificat" de Antonio Vivaldi et des extraits du "Messie" de GF Haendel.

À DÉCOUVRIR, LA FRESQUE CALADÉE DEVANT LA SALLE DU CONSEIL, SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

Lors de la rénovation de notre cœur de village, nous avons souhaité recréer un parvis devant la salle du conseil. Un aménagement à la fois esthétique, avec ses massifs fleuris, son béton clair et sa fresque caladée, et aussi pratique, permettant maintenant l'accueil en salle du conseil aux personnes à mobilité réduite et évitant, pour les jours de cérémonies, d'avoir à positionner des barrières pour empêcher les stationnements gênants.

Cette réalisation se révèle être une œuvre inspirée. Elle reprend les volutes végétales et florales des gypseries de l'escalier du Château. Et comme l'évocation de l'amour de Melchior de Valavoire pour Julie de Rousset symbolisée par la rencontre de 2 oiseaux dans la 3^{ème} volée de l'escalier, nos artistes ont représenté la scène du baiser. Ce sont des galets du Vançon qui ont permis de réaliser ces beaux motifs, qu'une vue aérienne permet de mieux apprécier.





**Chères Volonnaises,
Chers Volonnais,**

L'été fut animé, vous trouverez dans ce nouveau VOUROUNO, le témoignage en photos de cet été festif.

Pour commencer, je souhaite remercier chaleureusement tous les acteurs de ces animations qui ont rythmé notre été : nos associations bien sûr, en particulier le Comité des Fêtes, la Vieille Pierre et Volonne Initiatives, nos commerces qui ont, cette année encore, étendu et animé leurs terrasses, l'association OPUS qui a poursuivi la rénovation de la calade de la Chareirrasse,... et également tous les bénévoles rassemblés au sein de nos associations sportives, culturelles, sociales et environnementales qui se sont réunies le 2 septembre pour nous offrir une magnifique **6^{ème} édition du Forum des Associations et Initiatives Citoyennes**. Nous avons apprécié aussi le repas des bénévoles et le concert du Duo Gaugalin qui ont ponctué cette journée du partage. À refaire !

L'heure de la rentrée a ensuite sonné. Nous avons accueilli deux nouvelles directrices aux écoles et leur souhaitons, ainsi qu'aux équipes pédagogiques, périscolaires et aux élèves, une très belle année scolaire. Elle sera riche en projets, en poursuivant

nos objectifs de développement du savoir nager, savoir rouler à vélo, le programme « la forêt fait école » qui mènera les enfants à gérer une parcelle de forêt communale et enfin « Cube-Ecole » à l'élémentaire, pour travailler sur la performance énergétique de notre école Fernand Landrier. Un dossier spécial est consacré à ce partenariat de qualité. Je profite de cet édito pour remercier les personnes et les enfants qui ont participé à la cérémonie, le 16 octobre, pour rendre hommage aux victimes de l'acte terroriste au lycée d'Arras.

La rentrée, c'est aussi, pour la commune, la poursuite et le lancement de nombreux travaux. Un grand merci à nos équipes techniques qui ont, cet été, remarquablement mis en valeur notre village à travers ses espaces verts et fleuris, et pour les nombreux travaux réalisés, notamment l'espace de coworking, au-dessus de la mairie, qui accueille déjà 2 bureaux d'étude, la rénovation d'une classe à l'école maternelle, la préparation du chantier de la nouvelle Maison de Santé dans l'immeuble de la Poste, la place de l'ancien four. Un clin d'œil pour nos 6 jeunes qui ont participé à notre première initiative « argent de poche » et à Julien qui les a parfaitement accompagnés. En ce début novembre, démarrent les travaux de la MSP2 et plusieurs autres chantiers que nous vous présentons dans ce VOUROUNO. Côté CCAS, les ateliers seniors ont redémarré et nos associations ont repris leurs animations, avec quelques nouveautés à découvrir.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2023.

**Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne
et l'ensemble du conseil municipal**
#MaCommuneJ'yTiens

AGENDA

SAMEDI 11 NOVEMBRE

- 11h : cérémonie de l'Armistice au monument aux morts

LUNDI 13 NOVEMBRE

- 18h30 : conseil municipal à la salle du conseil

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE

- Marché de la création à l'Espace Notre-Dame organisé par Volonne Initiatives, inauguration le samedi à 11h

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

- Bourse aux jouets, à l'Espace Notre-Dame, organisée par le Comité des fêtes

LUNDI 27 NOVEMBRE

- 18h30 : réunion publique sur l'accélération des énergies renouvelables pour notre village, à la salle du conseil

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

- 16h : concert du Chœur départemental 04, à l'Espace Notre-Dame

MARDI 12 DÉCEMBRE

- 15h : goûter-spectacle organisé par le CCAS, sur inscription, à l'Espace Notre-Dame

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

- Descente aux flambeaux du père Noël, organisée par le Comité des fêtes

MERCREDI 10 JANVIER

- 18h : vœux aux Volonnais, à l'Espace Notre-Dame

MERCREDI 17 JANVIER

- 18h : vœux de Provence Alpes Agglomération au Palais des Congrès de Digne-les-Bains

SAMEDI 3 FÉVRIER

- 16h : cérémonie d'inauguration de la rénovation de la chapelle, en présence de l'évêque, Monseigneur Emmanuel Gobilliard

ETAT CIVIL

1^{er} novembre 2022 au 31 août 2023

NAISSANCES

Sacha VIARD	18/11/22
Théo CREST	01/01/23
Nahil MOUSSAOUI	02/01/23
Léandre BEAUJOIS	14/01/23
Eros VANNI.....	18/01/23
Lucas FRAISSE	04/02/23
Aimé NELLI	13/03/23
Léxia BURACZYNSKI	14/03/23
Elya JAUME PAUL	04/05/23
Marlone CHEVALIER	09/05/23
Paul BECKER.....	28/06/23
Loën GAREL VALOIS	11/08/23
Maya GAUDIN TOLON	23/08/23

Nous souhaitons une belle vie à ces nouveaux Volonnais !

MARIAGES

EDOUARD Maxence et LABIT Sylviane	27/05/23
PINIER Eric et QUAGGIA Katia.....	08/07/23
BEAUJOIS Jean-Yves et MAURIN Elodie.....	15/07/23
SIEURIN Yohan et FERDINAND Carlie	29/07/23
PILAT Patrice ET EBERT Sylvie	19/08/23

Nous présentons nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

DÉCÈS

CHARBONNIER Ginette	29/11/22
CRUVELIER Mireille	14/12/22
MARTIN Germaine	26/12/22
LE HÉNANF Josette.....	02/01/23
HAAS Pierrette.....	05/01/23
NOWAK Martine	07/01/23
MORAND Nicole	26/01/23
ARMITANO Michel	26/01/23
CHANA André.....	01/03/23
DE ASIS Henri	19/04/23
TAIX Michèle.....	27/04/23
PLEUVERAUX Marie-Thérèse	03/06/23
FRENAIZIN René	14/06/23
CURNIER Adrien	25/06/23
MAUREL Claude.....	12/07/23
WALKOWSKI Max.....	22/07/23
PEYRON Andrée.....	16/08/23
PAOLI Georgette.....	26/08/23
THOMAS Émile.....	27/08/23

Nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés, qui ne résidaient plus sur notre commune et ne sont donc parfois pas ici recensées. Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

REGISTRES D'ETAT CIVIL



La confection et la réfection des registres de l'état civil constituent une obligation du Maire. 2 nouveaux registres d'état civil viennent d'être réalisés à Volonne, regroupant 20 ans d'actes civils. Ces deux registres, à reliure en cuir, ont été réalisés par Fabrègue pour la période 2003 - 2012 et 2013 - 2022.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Ce **samedi 21 octobre**, à 10h, les nouveaux arrivants ont été reçus le temps d'une petite réception à la salle polyvalente. Un moment sympathique, d'intégration, au cours duquel ils ont pu rencontrer élus et associations et découvrir le village. Bienvenue à eux !

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - PCS



Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse aux situations de crise au profit de la population. Nous venons de le mettre à jour et il est consultable en mairie.

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Constituée de citoyens **volontaires et bénévoles**, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

Ressource humaine indispensable, le bénévole est engagé sans critère particulier, ni condition d'âge ou d'aptitude physique. Il signe obligatoirement un acte d'engagement de 1 à 5 ans renouvelable. Cet acte lui procure une protection juridique équivalente au statut de collaborateur occasionnel du service public avec des garanties sociales et des devoirs. Il ne s'agit pas d'un contrat de travail ou d'un contrat d'engagement au sens militaire.

Si vous êtes intéressés pour participer à la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile pour notre village de Volonne, merci de vous manifester auprès de l'accueil de la mairie. Si nous avons à minima 3 Volonnais intéressés, nous organiserons la création de cette RCSC.

CONSULTATION DES HABITANTS

Réunion Publique « accélération ENR »

La loi portant accélération des énergies renouvelables (ENR) a été promulguée le 10 mars 2023. Son enjeu : une accélération des énergies renouvelables pour répondre à la crise énergétique liée à l'invasion de l'Ukraine, tout en combinant enjeux de préservation de la biodiversité et participation du public.

Dans le cadre de cette loi, **les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets**

d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

Nous vous proposons, **le lundi 27 novembre à 18h30**, à la salle du conseil, une réunion publique sur cette thématique. Votre participation est importante, nous comptons sur vous.

Enquête Publique pour la modification de notre PLU

La commune a lancé une procédure prescrite par arrêté le 26/06/2023 pour une modification de droit commun de son PLU, pour permettre la réalisation d'un **projet agro-écotouristique sur le plateau Saint-Antoine**. Le projet ayant reçu un avis favorable en Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), cette modification sera soumise à enquête publique, pendant 1 mois, dans le courant de l'hiver.

RAPPEL SUR LES ENCOMBRANTS

Le service des encombrants collecte uniquement les déchets suivants :

- Mobilier (table, chaise, armoire...)
- Literie (matelas, sommiers)
- Gros équipements électriques et électroniques (DEEE)

La collecte des encombrants est réalisée par les services de PAA. **Ils passent tous les 4^{èmes} jeudis du mois** (les dates sont précisées dans les « infos utiles » en page 2).

Le particulier qui désire recourir au service de collecte de ses encombrants doit s'inscrire en Mairie en indiquant ses coordonnées complètes, le lieu précis du dépôt, le type et la quantité des encombrants au plus tard l'avant-veille de la date de la collecte.

Trop souvent encore, nous retrouvons des encombrants déposés sur les points d'apport volontaire. Ce n'est pas leur place et **ce n'est pas à nos agents communaux de les porter à la déchetterie !**

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire. C'est 135 € d'amende à régler dans les 45 jours.

CHIENS DIVAGANTS

Trop de chiens errent librement dans les rues de Volonne et inquiètent parfois les passants ou les randonneurs. Le 20 juin dernier, un chien connu, comme étant agressif et non maîtrisé par son propriétaire a profondément mordu la main d'un Volonnais. Nous le déplorons.

Il est rappelé que tout chien doit être fermement maintenu en laisse sur la voie publique, être



identifiable et porter le contact de son propriétaire ; il risque la fourrière en cas d'errance. Nous avons contractualisé avec la fourrière de Sisteron pour pouvoir agir. Chaque propriétaire est tenu, aux termes de l'article 1385 du code civil, d'assumer la garde et la surveillance de son animal domestique ; sa responsabilité civile est engagée en cas de dommage causé par cet animal (accident de la circulation, agression, morsure, etc.). La violation de cette règle sera désormais sanctionnée par une contravention de 1^{ère} classe (38 € selon l'article R. 610-5 du code pénal). Et la divagation des chiens représentant un danger sera alors sanctionnée par une contravention de 2^{ème} classe (au minimum 150 € selon l'article R 622.2 du code pénal).

Nous comptons sur la vigilance et le respect de cette règle par tous les propriétaires de chiens.

CROIX-ROUGE FRANCAISE



L'Antenne Croix-Rouge Française de Château-Arnoux recherche des bénévoles pour collaborer à l'accueil et à la gestion des activités sociales au sein de la vestiboutique.

Venez nous retrouver dans une ambiance conviviale, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.**

Contact : Mme PARMEGGIANI 04.92.62.62.50.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU LYCEE D'ARRAS



Nous remercions les personnes et enfants qui ont participé, ce **lundi 16 octobre**, au temps de recueillement et d'échange pour dire notre révolte contre l'acte de barbarie du terrorisme islamiste, commis à Arras. Un enseignant a été tué, deux autres blessés gravement, un lycée, une ville, notre pays viennent de subir un nouveau traumatisme et nous le partageons. Nous souhaitons dire notre solidarité aux familles touchées et en-

deuillées et à l'ensemble de la communauté enseignante et pédagogique. Merci à Mme Borne et Mme Schaffter, ainsi que l'ensemble des enseignants et personnels des écoles qui ont partagé ce moment avec nous.

L'école et la transmission sont au cœur de la lutte contre les forces obscures qui ne souhaitent pas que les esprits s'éveillent. Notre École a été créée pour émanciper les individus par le savoir. Aujourd'hui plus que jamais, nous nous devons, nous lui devons, d'en défendre les valeurs et les missions. Puissent la connaissance et la raison surmonter l'ignorance et la déraison.

Cet hommage à Dominique Bernard se voulait aussi dédié à toutes les victimes des guerres dans un monde qui doit retrouver la paix au plus vite.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES INITIATIVES CITOYENNES

Un grand merci aux 23 associations et collectifs qui ont participé, le samedi 2 septembre, à ce beau forum qui illustre ce VOUROUNO. Sur la place du Château, de 9h à 12h30, vous avez proposé aux Volonnais de découvrir de nombreuses activités sportives et culturelles, avec des démonstrations de judo, Krav maga (self-défense), tam-tam et danses africaines, yoga...

L'apéritif, offert par la commune, a été suivi d'un repas pour les bénévoles des associations.

Et pour clôturer, le concert du Duo Gaugalin a terminé cette journée très réussie en poésie et émotion.

Merci à tous les participants et visiteurs !



VOLUMNA 930

Le 3 juin 2023, l'association Volumna 930 a organisé son premier événement, le **Festi'bière** !!!

Une superbe journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, autour de quelques bières artisanales & locales, de jeux en bois pour petits et grands et, bien entendu, le tout en musique pour faire danser un public venu nombreux malgré l'orage qui est venu jouer les trouble-fête.

Nous souhaiterions une nouvelle fois remercier : l'équipe municipale pour son soutien et sa disponibilité, les nombreux bénévoles qui ont permis à cet événement d'exister et les différents commerces qui ont fait dons de lots pour la tombola.

Évidemment, on se donne rendez-vous en 2024 avec toujours de la bonne humeur, de la bonne bière, de la bonne musique... et surtout pas de pluie

Encore merci à tous

FC VOLONNE

La saison redémarre !!

Si septembre rime avec rentrée des classes, c'est également synonyme de rentrée du foot !! Petits et grands ont donc repris le chemin du stade Richaud-Tamiotti. Avec, en préambule d'une saison palpitante, le 29 août dernier, la venue de M. Omar DA FONSECA le temps d'une soirée. On ne présente plus l'illustre joueur qu'il fut à Monaco, PSG, Tours, Toulouse... Omar da Fonseca c'est aussi aujourd'hui le commentateur atypique et passionné à l'accent hispanique qui donne le sourire rien qu'à l'entendre. Quelle soirée ! Une chance pour



nous, de sacrés souvenirs pour tous nos licenciés lesquels auront pu échanger autour d'un barbecue avec lui pendant 3 heures. En passant par la séance photo. Franchement Omar DA FONSECA c'est bien la disponibilité, la joie, la simplicité, la gentillesse à l'état pur.

Les divers championnats et entraînements ont redémarré.

Enfants U10-U13 : lundi 17h45-19h15 à Volonne et mercredi 17h-18h30 à Malijai

Enfants U6-U9 : mercredi 14h30-16h à Volonne

Seniors : mardi et vendredi 19h30-21h à Volonne

Compte tenu de la très belle augmentation de nos effectifs, nous avons engagé plusieurs équipes dans les différents championnats organisés par le district des Alpes ! Les résultats dans le prochain Vourouno.

Nous comptons sur vous pour venir les encourager nombreux les samedis et dimanches à venir. Bonne saison à tous !

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Volonne a organisé cet été les concerts de la fête votive, ainsi qu'une chasse aux trésors sur le thème des pirates, la désormais traditionnelle course de garçons de café et les classiques quilles féminines. Nous avons également pu faire une après-midi consacrée aux jeux d'eau et un concert pour le bal du 14 juillet. De même, un vide-grenier exceptionnel a été organisé le 23 juillet, il a réuni plus de 100 exposants ! Nous avons également eu la chance de pouvoir faire une soirée dansante pour fêter le 15 août. Enfin, pour une rentrée en bonne forme, nous avons organisé un nouveau vide-grenier ce 3 septembre, sous une chaleur encore estivale.



Nous vous attendons nombreux pour fêter Halloween le 29 octobre, pour la bourse aux jouets le 26 novembre et pour notre traditionnelle descente aux flambeaux le 24 décembre.

Merci encore à nos bénévoles et au courage de fer.

LA GRATUITERIE



Les jardinières à l'ouvrage : elles fleurissent le jardin devant la Gratuiterie, pour le plaisir de tous



Toutes générations confondues, la fréquentation de la Gratuiterie reste stable

- 26 personnes par jour
- 60% de Volonnais et 40% autres d'communes, départements, voire pays
- 30% enfants ou jeunes de moins de 18 ans et 70% adultes (sans limites d'âge !)

Rappel de nos horaires :

Du mardi au vendredi matin : 9h - 12h

Le mardi et le jeudi après - midi : 15h - 17h

HAUTS DE SCENES



La pièce « Les retrouvailles », jouée par le groupe adultes, a été présentée le 30 septembre à Volonne, à l'Espace Notre-Dame, le 28 octobre à Ribiers et le 4 novembre à Malijai. Les cours adultes ont repris ce mercredi 6 septembre, à 17h30, à l'Espace Notre-Dame. Tarifs : 30 €/an.

Le spectacle du 24 juin offert par les enfants de l'atelier a reçu un accueil chaleureux et leur a permis de confirmer l'envie de continuer pour la rentrée ! Dorénavant, les cours seront scindés en deux, afin de faire débiter les nouveaux « comédiens » dans de bonnes conditions.

Horaires des ateliers à l'Espace Notre-Dame :

- Ados confirmés : mardi 17h30-18h30
- Enfants débutants à partir de 7 ans : mercredi 16h-17h15
- Adultes : mercredi 17h30-18h30

Renseignements : Sonja Trannoy au 06.62.29.57.72. ou trannoysonja@yahoo.fr

VOLONNE INITIATIVES

Volonne initiatives a décidé, cette année, de ne pas organiser la traditionnelle fête médiévale qui devait avoir lieu en 2023 ; un rendez-vous pourtant incontournable attendu par les Volonnais et aussi par les départements alentours ! L'association a fait le choix de concentrer ses efforts - humains et financiers - sur celle prévue en 2025 (en alternance avec Sisteron !) Son but étant de prévoir une parenthèse exceptionnelle, hors du temps constituée d'animations médiévales à valeur ajoutée à travers notre EcoQuartier.

Cette année, Volonne Initiatives s'est concentré sur 4 autres animations :

- 2 marchés nocturnes, les samedis 29 juillet et 12 août, qui ont eu du succès malgré la concurrence des villages alentours ;



- le retour de l'exposition d'arts plastiques : « LES ARTISTES EN LIBERTÉ » du 5 au 27 août. Sous la houlette et avec la persévérance d'André Garbit, cette exposition a revu le jour sous une forme renouvelée avec la participation de FREDERIQUE MAILLART dont la notoriété n'est plus à présenter. Une expo de qualité avec ses nombreuses sculptures et peintures, surprenantes par l'atmosphère créative et la diversité de styles qui se dégagent.

Au cours de cette expo, un hommage a aussi été rendu à **Roméo Tonarelli** qui nous a quittés cet hiver. Il était un fidèle d'« artistes en liberté » et a toujours su donner de son temps - ainsi que son épouse - à l'association. Roméo était un artiste atypique qui exprimait sa joie, ses rêves ou la beauté des paysages et des villages de son univers personnel, réel ou imaginé !

Par ailleurs, nous annonçons que l'édition d'« ARTISTES EN LIBERTÉ » 2024 mettra à l'honneur les artistes volonnais. Donc, artistes en herbe ou confirmés à Volonne, à vos chevalets, broches, pinces, gouges, scalpels, feutres crayons, encres, craies...etc...La parole vous est donnée. Activez votre imaginaire et votre créativité !

- le Marché de la création qui aura lieu les **18 et 19 novembre** prochains.

Volonne initiatives, c'est donc plusieurs manifestations mais peu de bras pour les organiser... Animer le village est source d'épanouissement, de partage et de lien social. Venez rejoindre notre équipe !

LA VIEILLE PIERRE

Un été sous le signe de la convivialité pour les bénévoles de la Vieille Pierre Volonnaise

Nous nous sommes retrouvés nombreux lors de notre AG et très bien accueillis dans la salle du snack « Le petit creux ». Le buffet était excellent, merci à Mimi et Serge ! Nous accueillons une nouvelle secrétaire, le bureau est au complet : Véronique qui apprécie nos actions de mise en valeur de Volonne, nous rejoint.

Les Journées du Patrimoine de pays et des moulins ont été un grand succès ! Cette année, nous avons proposé une journée provençale à laquelle 200 personnes ont participé au son du galoubet et du tambourin. L'accueil, les visites commentées, l'animation musicale, les danses avec le groupe La Bélugue ... ont fait l'objet de nombreuses félicitations. Beaucoup ont eu un grand plaisir à découvrir notre village. Cette belle journée s'est terminée par un aïoli, une tradition bien provençale elle aussi ! Un grand merci à tous les bénévoles

qui se sont engagés de 9h à 23h, à l'équipe du restaurant Chez César et au Café de l'industrie.

Vous découvrirez, si vous allez promener du côté de la **chapelle Saint-Jean de Taravon**, un panneau historique que nous avons inauguré le jour de la Saint Jean. Il a été baptisé par notre prêtre. La chapelle est un site du haut Moyen-Age provençal.



Nous étions aussi présents, cet été, pour le nouveau **chantier OPUS de la Chaireirasse**. Nous avons offert aux jeunes bénévoles visites commentées et soupe au pistou ! Merci à Patou pour le prêt de la terrasse. Troisième année, ce moment devient une tradition !

Concernant les **jardins partagés**, la météo difficile en juin et le vol de légumes (de plus en plus fréquent) font que les jardiniers s'essouffent. Dommage de constater ces actes d'incivisme, alors que ce lieu a été respecté pendant plusieurs années....

Pour vous renseigner sur nos prochaines actions : Cathy Roux au 06.84.54.70.18.

LA BOULE VOLONNAISE

Le jeu de pétanque est de plus en plus prisé, le nombre d'adhérents est en progression et l'impact COVID19 semble s'éloigner.

Cette année, nous avons organisé 3 challenges, 6 concours dont 5 en nocturne et 2 sociétaires. Ces journées de cohésion sont nécessaires à la vie de notre association, elles sont réservées aux licenciés et à leurs proches.



L'été a été chaud et les **concours nocturnes** ont été très appréciés par les adhérents de la Boule Volonnaise, ainsi que par ceux des autres clubs de pétanque environnants et les spectateurs.

Un grand merci à nos membres très actifs pour l'organisation de ces temps importants pour l'association.

Un grand merci aux pompiers pour leurs interventions au boulodrome, 3 nids de frelons ont pu être éliminés !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur le boulodrome !

Victor Vanni, Président de la Boule Volonnaise, 06.88.25.80.96.



LES BOUCHONS D'AMOUR

Chantal, responsable de l'association pour Volonne, est heureuse de vous annoncer qu'un nouveau point de collecte vient d'être placé à la **boulangerie du village**. Elle remercie vivement les nouveaux propriétaires, Cyrille et Christelle, d'avoir sympathiquement accepté l'installation d'un coffre de collecte dans leur boutique. Ils vous feront participer à un petit jeu : 1 kg de bouchons apportés au point de collecte = 1 cadeau ! Bienvenue à eux et bonne réussite dans cette nouvelle aventure et merci pour ce partenariat !

RANDOS VOLONNE

L'association Randos Volonne propose des sorties le mercredi à la journée. Nous organisons des randonnées tranquilles, nous prenons le temps de marcher, de regarder la nature, de prendre des photos... tout cela dans la bonne humeur et la convivialité !

Nous sommes un petit groupe, ce qui facilite les échanges amicaux. Nous marchons entre 4 à 5 h avec un dénivelé entre 300 et 500m.

Pour tous contacts Françoise : 06.41.58.68.41.

AGV

Pour cette nouvelle saison, l'AGV Volonne L'Escale vous propose deux nouveaux cours :

- Equilibre (le lundi matin)
- Cross Training (le jeudi soir)

Le nouveau cours du lundi matin, à 10h00, est un cours de gymnastique adapté à tout public, de tous âges, atteint de pathologies diverses (maladie chronique, handicap physique, troubles mentaux...) ne leur permettant pas de suivre un cours de gym traditionnel.

Un cours Yoga du rire sera également proposé une fois par mois.

Les cours ont repris le lundi 11 septembre 2023. Si vous hésitez encore, nous vous proposons de venir essayer le cours de votre choix gratuitement. Vous pouvez également nous suivre sur nos comptes :

Facebook : GYM AGV VOLONNE L'ESCALE

Instagram : agvvolonne

Contact : edith.gv@outlook.fr ou 06.82.06.58.84.

LOU BOUAN CANTOUN

Le club Lou Bouan Cantoun vise à regrouper les personnes n'ayant plus d'activité salariée. Cependant il n'est pas du tout exclu que des personnes plus jeunes fréquentent le club. La mixité des générations est considérée comme un grand avantage. Il n'y a pas d'âge pour se faire de nouveaux amis !

De multiples animations sont organisées tout au long de l'année :

- jeux de société, belote... et/ou pétanque, chaque vendredi après-midi à la salle Labouerie,
- l'apéro du dimanche chaque 1er dimanche du mois à 11h, au café des Arts dans l'arrière salle,
- « café tchatte » mensuel, pour retrouver le goût de se faire la conversation autour d'un thème,
- balade santé de 5 à 6 km avec un dénivelé nul ou très faible, entrecoupée d'une pause gourmande, chaque lundi, mercredi et vendredi (certificat médical indispensable),

- repas mensuel au restaurant,
- galette des rois en janvier,
- anniversaires.

D'autres animations sont également organisées à la demande : excursions en car, cinéma, spectacles, thé dansant, etc.

Renseignements au 06.12.91.85.50.



MONTS ET TANTAM

Notre association est destinée à établir des échanges interpersonnels et interculturels à travers la promotion de la culture africaine (danse, musique, repas, contes...). Elle dispensera cette saison 2023/24 des cours réguliers de danses et de percussions africaines tous les lundis soirs à l'Espace Notre-Dame de Volonne. Les horaires seront les suivants :

18h - 19h30 : cours de danse d'africaine

19h30 - 21h : cours de percussions africaines

Les intervenants :

Florence, danseuse, professeur D'EPS et fortement influencée par ses voyages en Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso) vous propose une approche centrée sur les fondements corporels de la danse africaine et la compréhension des rythmes musicaux.

Landry, musicien d'origine ivoirienne, de la compagnie Yelemba d'Abidjan, vous permettra d'aborder les rythmes traditionnels de son pays et accompagnera les danseuses.

Contact : monsettamtam@gmail.com
06.76.68.23.62.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour cette nouvelle année, nous espérons vous enrichir de nouvelles expériences musicales et dansées et de nouvelles rencontres.





Mickael Stewart « Un américain à Volonne »
concert de piano du samedi 22 juillet



Repas convivial des adhérents de la Boule Volonnaise,
au boulodrome Mimi Mégy



Remise des dictionnaires
aux élèves
qui passent au collège
mardi 27 juin



Repas des bénévoles – Forum des associations
samedi 2 septembre

Barbecue du FCV autour de Omar Da Fonseca
Stade Tamietti-Richaud – mardi 29 août



conc

du

Cérémonie de la Saint-Jean – au son de la cloche
de la Chapelle Saint-Jean de Taravon
jeudi 22 juin



1ère Fête de la Bière – Volumna 930 – samedi 3 juin



Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins
Groupe La Béluque – dimanche 18 juin



Duo Gaugalin –
ert « Et si le monde nous était chanté... »
samedi 2 septembre



Vide-grenier au bord du lac
Comité des fêtes – dimanche 23 juillet



Cérémonie de remise des ceintures du Judo-Club de Volonne
Baptême du Dojo Marc Vachier – vendredi 16 juin

MOSAÏQUE ENFANCE

« Au coin des lutins »

Toute l'équipe qui encadre les temps périscolaire et méridien s'est amusé avec les enfants, le **vendredi 7 juillet** dernier, pour clôturer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur ! Avec un petit plus : « la douchette » qui a été très appréciée par nos lutins et lutines !



Rentrée 2023

En cette rentrée 2023, nous sommes ravis de la dynamique dans nos écoles et nous avons souhaité mettre un coup de projecteur sur nos nombreux sujets de collaboration mairie-écoles.

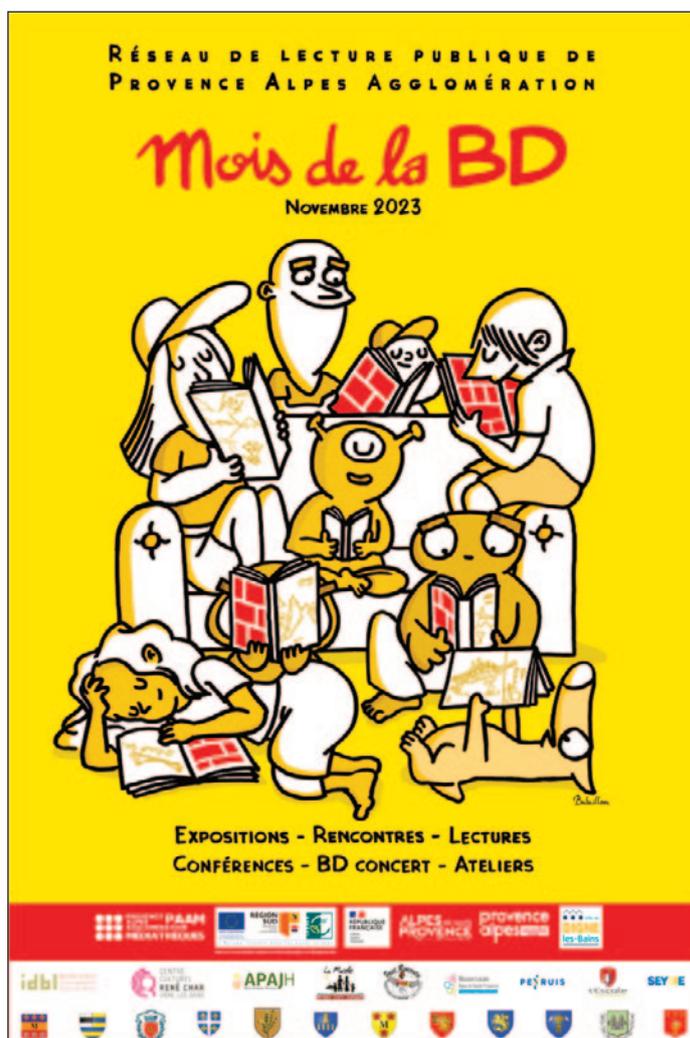
Nos effectifs, cette année 2023/2024, sont de 88 enfants à l'élémentaire, 45 enfants à la maternelle, soit un total de 133 enfants. En légère baisse par rapport à l'an passé où nous avons 135 élèves, mais qui nous permettent de maintenir nos 6 classes, 2 à la maternelle et 4 à l'élémentaire.

La commune est très attachée à permettre aux écoles, à ses enseignants et ses élèves, de bien connaître leur village, de bénéficier de ses équipements et à participer aux projets du village. C'est pourquoi, nous interagissons dans de nombreux domaines, avec nos écoles.

L'école et la bibliothèque de Volonne

La commune, à travers son équipe bibliothèque, service-civique et bénévoles, propose des temps de lecture aux écoles : les jeudis matins, la bibliothèque accueille l'école maternelle et les vendredis après-midis, elle accueille des classes de l'école élémentaire.

Dans le courant du mois de novembre, c'est le mois de la BD, organisé par PAA. Il y aura des temps de rencontre avec les scolaires, des artistes Bédéistes et une exposition « Sarbacane » à la bibliothèque.



Musique à l'école

La commune a aussi récupéré cette année la gestion du contrat avec les Centres Musicaux Ruraux, historiquement gérés par l'agglo, pour la tenue, dans nos 2 écoles, d'ateliers artistiques d'éducation musicale. Cette animation, menée dans l'esprit de l'éducation populaire « La musique à portée de tous », permet des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année.

Ecole/Mairie/Parents : partenaires des apprentissages fondamentaux

La commune souhaite soutenir les apprentissages de la nage et du vélo. C'est dans une approche partenariale que nous expérimentons ces programmes avec les écoles.

- Nous réitérons cette année, avec 2 classes du cycle 3, en partenariat avec Génération Vélo, et l'animateur Dorian Zenetti, le « **savoir rouler à vélo** ». Les sorties se sont déroulées du 21 septembre au 26 octobre. Des demandes d'agrément sont en cours pour d'autres classes.
- Nous souhaitons aussi confirmer le « **savoir nager** », après l'essai intéressant de l'été dernier, en partenariat avec le camping de l'Hippocampe. Nous envisageons au moins 2 classes, et ce sera peut-être plus si nous avons suffisamment de familles volontaires pour se former à l'accompagnement des enfants sur ce temps piscine. Les demandes d'agrément sont en cours pour le printemps prochain.

C'est l'occasion de remercier chaleureusement les parents qui acceptent de se former et d'accompagner ces sorties et qui les rendent ainsi possibles !

La biodiversité à l'école

Au printemps dernier, les élèves de cycle 3 ont réalisé, avec Raphaël Colombo et Audrey Pichard de l'association « L'Ascalaphe », des sorties naturalistes pour découvrir la nature. Ce **mercredi 4 octobre**, ils sont venus présenter leurs travaux au Palais des congrès de Digne-les-Bains, dans le cadre du 9ème Festival de la biodiversité - Inventer. Un magnifique moment de restitution de leurs découvertes d'insectes dans les collines volonnaises !



Les élus de Volonne étaient très fiers que ce soit l'école de Volonne qui soit sur la scène pour restituer ce temps d'animation qui s'est déroulé dans 9 écoles de Provence Alpes Agglomération.

La forêt fait école

L'école de Volonne et l'équipe périscolaire – accueil de loisirs ont aussi accepté de s'impliquer dans le programme « dans 1000 communes la forêt fait école » proposé par l'association des Communes Forestières. Ce programme qui comporte plusieurs sorties en forêt, permet aux enfants de découvrir tous les apports des forêts qui constituent leur paysage, leur environnement. Une parcelle de forêt communale a été choisie en concertation avec l'Office national des forêts (ONF), gestionnaire des forêts publiques et représenté à Volonne par Bernard Martin. C'est une parcelle de 8 hectares composée principalement de pins noirs d'Autriche et de chênes, dans la forêt de Vignorgues, un peu après le plateau de Saint-Antoine. Sur cette parcelle, les enseignants et encadrants vont proposer aux enfants d'étudier les multiples fonctions de la forêt avec cette année une entrée sur la thématique « gestion forestière & biodiversité ».



Une belle inauguration a eu lieu le **jeudi 12 octobre**, sur la parcelle, en présence du Sous-Préfet de Barcelonnette qui a en charge les sujets Bois-Forêt et est très attaché aux programmes à destination des jeunes.

L'école et la transition énergétiques

Cet été, nous avons réalisé des travaux sur les chaudières de nos 2 écoles, en installant une « télégestion ».

Nous avons installé sur nos sous-stations du réseau de chaleur bois, des systèmes qui permettent de mieux piloter le chauffage de nos bâtiments. Cela permettra de baisser la température de consigne quand les locaux sont inoccupés – la nuit, le mercredi, le week-end, pendant les vacances... et de mieux piloter la température pendant les heures d'occupation.



Parallèlement, nous avons proposé à l'école élémentaire, qui a accepté, de participer au programme **CUBE.Ecole**.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. » (B. Franklin)

C'est la philosophie du programme CUBE.Ecole, qui se déroulera sur 4 ans à l'école élémentaire.

Le défi ACTEE CUBE.Ecoles est un défi d'économie d'énergie qui embarque tous les acteurs : collectivité, services techniques, enseignants, périscolaire, élèves, parents...

Des spécialistes interviendront, il sera aussi mis à disposition des écoles : un wattmètre, un luxmètre, une sonde enregistreuse de température et de CO2 dans les salles et une caméra thermique. Les participants apprendront comment il est possible d'agir sur les usages et l'optimisation énergétique sans dégrader le confort.

La mairie tient encore à remercier les écoles, l'équipe périscolaire et les parents d'élèves de rendre possible ces nombreux projets. Nous souhaitons une très belle année scolaire aux enseignants, à nos 2 nouvelles directrices : Lucie Borne à l'école maternelle et Véronique Schaffter à l'école élémentaire, à notre équipe périscolaire sous la direction de Marie Brossard, à tous nos jeunes élèves et à leurs parents.

CCAS

Des ateliers « Prévention »

La saison 2022/2023 a été très riche : nous avons pu proposer, en partenariat avec la Mutualité Française PACA (Fédération réunissant la plupart des mutuelles françaises) et l'ASEPT (Association Inter-régime des Caisses de Retraite) une journée Prévention Routière, une session Équilibre, une session Mémoire et deux sessions Bien-être/Sophrologie. Nos seniors ont effectué leur rentrée avec un nouvel atelier « Form'Équilibre » : 12 séances animées par l'association « Sport-Santé 04 ».

Nous pourrions proposer d'autres ateliers dès le début de l'année 2024.

Le concert du printemps



Pour cette 3^{ème} édition, Frédérique et Martine, du duo « Doubles Dièses » nous ont offert un concert joyeux et entraînant où se sont succédées des chansons françaises ou jazzy. Le swing était au rendez-vous et a été grandement apprécié.

Le goûter de Noël

Ce goûter sera organisé **le mardi 12 décembre**, à 14h30 à l'Espace Notre-Dame. Nous invitons les retraités volonnais à un après-midi récréatif animé par Dominique, de Y'fon s'kipeuve.

Un beau moment de partage autour d'une bonne bûche et quelques friandises où chacun pourra entonner une chanson ou esquisser quelques pas de danse.

Nous vous y attendons nombreux !

Aide à l'activité sportive ou culturelle (pour les enfants)

Afin de permettre à tous les enfants d'accéder à une activité sportive ou culturelle au sein d'une association, le CCAS propose une aide, en fonction de la situation du foyer.

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

Accueil CCAS / Solidarités

Nous souhaitons la bienvenue à Adeline CALVO, la nouvelle Assistante Sociale du Conseil Départemental qui prend le relais après le départ à la retraite de Myriam Verdier.

Sa permanence à Volonne reste inchangée, le lundi matin, sur rdv.

Permanences à l'accueil CCAS / Solidarités

	MATIN	A-MIDI
LUNDI	9h00 - 12h00 Assistante Sociale du C. Départemental sur RDV 04 92 64 34 15	14h - 16h CCAS sur RDV 04 92 64 07 57
MARDI	9h00 - 12h30 ADMR 06 08 49 30 56	14h - 16h CCAS sur RDV 04 92 64 07 57
MERCREDI		
JEUDI		14h - 16h CLIC Val de Durance 04 92 61 53 57
VENREDI		

Campagne d'aide au chauffage et aux économies d'énergie (hiver 2023/2024)

Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle cette aide financière qui s'adresse aux foyers volonnais rencontrant des difficultés et se trouvant en situation de précarité énergétique.

L'hiver dernier 23 familles ont pu bénéficier de cette aide et 3 foyers ont été accompagnés par la coopérative Énerg'Éthique qui a effectué un diagnostic de leur logement et mis en place des outils simples et des bonnes pratiques permettant des économies d'énergie.

ENVIRONNEMENT

Opération broyage

Cette année encore, vous allez pouvoir déposer vos déchets verts à l'espace PERONA. Cette opération est programmée **les 20 et 21 novembre** prochains, de 13h30 à 16h15.

Le broyage sera fait par une entreprise locale. Vous pouvez communiquer vos coordonnées à Julien, notre ASVP, si vous êtes intéressés par le broyat.

A vos sécateurs!

Une précision : l'Agglomération ne mettra plus les bennes à végétaux à disposition.

Sur le raccordement à la STEP du bas de la Calade

Au printemps, l'Agglomération a finalisé le chantier du bas de la Calade, la première tranche consistait à rénover le réseau d'eau potable sur ce secteur, la seconde à le raccorder à la station d'épuration. 5 habitations ont pu ainsi être connectées à l'égout. Merci aux habitants du vallon de la Grave pour leur patience et aux services de la régie de l'eau pour la coordination des travaux.

PAV Sainte-Catherine

L'Agglomération va progressivement remplacer tous les bacs roulants par des colonnes grises. Elles seront concentrées sur des points d'apport volontaire, comme à Volonne.



D'ici la fin de l'année, nous serons un des premiers villages de PAA à passer en « tout colonne » et, pour ce faire, un 9^{ème} et dernier PAV a été installé près de l'abribus situé à l'intersection de la route de Sisteron et du chemin de Fémuy. Tout cela en prévision du passage au badge, qui aura pour but de réduire l'enfouissement de nos déchets qui coûte de plus en plus cher.

L'ambrosie - Appel à la vigilance

L'ambrosie est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord et capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux.

Son pollen est très allergisant et peut provoquer chez les personnes sensibles des rhinites, conjonctivites, trachéites, des urticaires ou encore de l'asthme.

Pour freiner sa progression dans le département, un **plan de lutte** a été adopté par arrêté préfectoral le 30 juin 2023.

Pour plus d'informations : ambrosie-risque.info/

En tant qu'administrés vous pouvez participer à ce plan en signalant cette plante sur le site :

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/dashboard>

Il existe trois espèces en France / Source FREDON :

• L'ambrosie à feuilles d'armoïse :

Petit arbuste pouvant atteindre 1 mètre de haut, avec des feuilles larges, minces, très découpées

• L'ambrosie trifide :

Arbuste pouvant atteindre 4 mètres de haut avec des feuilles opposées de 4 à 15 cm de long

• L'ambrosie à épis lisse :

Arbuste pouvant atteindre 2 mètres de haut, avec des feuilles de formes variables de couleur gris-vert de 2 à 6 cm de long

En vous remerciant de votre participation pour signaler la présence de ces 3 formes d'ambrosie.



Prix « Les Potagers de Volonne »

Cette année, nous avons innové pour le prix « Volonne en fleurs », en récompensant les potagers de Volonne.

La commune de Volonne a souhaité récompenser les personnes mettant en œuvre les bonnes pratiques dans leur potager et l'embellissement du village. Des



prix ont été remis, ainsi que des bons cadeaux offerts par notre partenaire « Les jardineries Marrou ».

Ainsi les locataires de la résidence de Tour de Guet ont été retenus pour leur participation dans les jardins partagés mis à disposition par Habitation de Haute Provence. Ils ont reçu le 3^{ème} prix. Le collectif des jardiniers des jardins partagés, près de la Maison de Santé, animés par la Vieille Pierre, a reçu le 2nd prix.

Le 1^{er} prix a été décerné à Josiane et Stéphane STOCLIN.

Bravo à nos jardiniers et à l'an prochain, pour de nouveaux prix, décernés à l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants.

CULTURE ET PATRIMOINE

Nouveaux horaires à la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h. Elle est également ouverte le mercredi après-midi, de 14h à 18h. Des créneaux spécifiques sont réservés aux écoles de Volonne.

Nous accueillons à compter d'octobre le jeune Mathis, 18 ans, pour un service civique de 6 mois. Venez à sa rencontre.

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES

Nous sommes heureux d'accueillir :

- Cyrille Verdu et son épouse, à la boulangerie du cours Jacques Paulon
- Hélène Seiler-Juilleret & Silvio Abbaz, qui ont créé une maison d'édition à Volonne, les Editions du Nid-de-pie, spécialisée en sciences humaines et sociales
- Félicitations à Benoît Masseron qui a créé son entreprise de maçonnerie

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs activités !

TRAVAUX

Espace de co-working



L'équipe technique de la mairie a procédé à des travaux de rénovation dans les anciens appartements du 2^{ème} étage du château, au-dessus des bureaux administratifs, en créant un espace de co-working : une très belle réalisation dans un esprit moderne et fonctionnel. Deux bureaux sont actuellement occupés par deux professionnels qui partagent un espace commun de convivialité. A terme, deux autres bureaux de 20 m² environ seront disponibles ainsi qu'une salle de réunion, accessibles à la location sur demande auprès de la Mairie.

Chapelle des Pénitents



Le clocheton de la chapelle des Pénitents étant défaillant, nous avons entrepris sa restauration et étendu les travaux aux trois façades, accessibilité et parvis, chauffage de l'église.

Quelques finitions restent à faire pour l'inauguration prévue le **samedi 3 février 2024 à 16h** en présence de l'évêque de Digne.

Une souscription est encore ouverte et nous remercions tous les généreux donateurs qui nous permettent de mener à terme cette entreprise de restauration de notre patrimoine culturel et cultuel.

Calade de la Chaireirasse



La calade de la Chaireirasse avance bien. Cet été, à nouveau, nous avons reçu l'équipe d'Opus Apare qui a œuvré sous un soleil de plomb pour gagner quelques mètres sur le chemin. Deux autres opérations sont prévues pour finir cette calade provençale en 2024 et 2025. Eclairage, réverbères et îlots de végétation vont venir achever ce projet.

Nous encourageons les maîtres de chiens à respecter la beauté et la propreté de ce chemin caché, confidentiel et porteur d'histoire... Merci à eux.

La Maison de Santé de Volonne

En 2019, la commune de Volonne a inauguré sa Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Notre maison médicale a, entre autres, pour objectif de pallier le risque de désertification médicale par l'attractivité de l'exercice en commun. Cette Maison de Santé fonctionne bien, elle a été d'un soutien précieux à la population pendant la période de crise sanitaire, elle est aussi le lieu d'un exercice coordonné de grande qualité qui permet des actions d'éducation thérapeutique, de sensibilisation aux gestes de prévention : journée check-up santé, mars bleu, octobre rose et formation gratuite d'autopalpation, campagne de vaccination gratuite contre la grippe....

Il a été décidé, en 2021, d'aménager de nouveaux cabinets, en lien avec l'association des professionnels de santé de la MSP de Volonne, organisés en SISA – Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires. Ces derniers ont également exprimé leur intérêt pour que le projet intègre un petit studio pour accueillir un interne en formation. En ce début novembre 2023, nous accueillons d'ailleurs un jeune stagiaire que nous logerons, pour 6 mois, dans l'appartement communal du château, en attendant d'avoir le nouveau studio disponible dans la MSP2.



Cette extension MSP2 se fait dans le bâtiment existant « Immeuble de la Poste » qui sera rénové pour atteindre un haut niveau de performance environnemental, à l'image de la MSP1. Un soin particulier sera apporté à son accès PMR – personnes à mobilité réduite.

Le projet comporte la création de 8 nouveaux cabinets pour des professionnels de santé, des communs (salles d'attente, sanitaires, tisanerie, secrétariat, archives etc.) et la création d'un studio pour accueillir les étudiants internes en stage.

L'intérêt pour les professionnels de santé est de mettre certains moyens en commun, d'avoir des interactions professionnelles, de partager de la formation et de l'information. Le projet comporte l'acquisition des équipements intérieurs qui permettront d'aménager à la fois la MSP2 et, en son sein, l'appartement pour accueillir l'interne. Les médecins généralistes, actuellement installés dans la MSP1, intégreront la MSP2 pour pouvoir partager un secrétariat commun et, idéalement, accueillir un nouveau médecin généraliste à leurs côtés.



Cet été, nous avons terminé les consultations et négociations des entreprises qui vont réaliser la rénovation de l'immeuble de la Poste pour y accueillir la MSP2, extension de notre Maison de Santé.

Vous trouverez, ci-dessous, les 12 lots et entreprises qui ont été retenues, ainsi que le montant de leurs travaux.

Négocié	Entreprise	
Lot n°1 : Gros œuvre - Réseaux	82000	3P Construction
Lot n°2 : Ascenseur	26530	ACAF
Lot n°3 : Charpente - Façades Bois zinguerie	42755	ARBATS
Lot n°4 : Menuiseries Extérieures	80775	ALUSTORE
Lot n°5 : Menuiseries Intérieures	65495	ALUSTORE
Lot n°6 : Cloisons - Faux plafonds	33944	CARLE
Lot n°7 : Sol souple - carrelage - faïence	18225	Moquette Décor
Lot n°8 : Peinture	13131	BORG
Lot n°9 : Serrurerie	21723	ESCLAPEZ
Lot n°10 : Façades	95141	EL BELGHITI
Lot n°11 : CVC- Plomberie	80145	ROUSSELET
Lot n°12 : Électricité	72980	CAPARROS
	632844	

Nous avons évalué le montant des travaux de rénovation du bâtiment, en 2021, à 500 000 € HT + 35000 € HT d'imprévus.

Le montant des travaux, hors imprévus, s'élève donc à 633 000 € HT et **dépasse d'environ 27%** le montant initialement prévu. Nous allons évoquer cette augmentation avec les services de l'état pour voir les éventuelles aides complémentaires.

EXTENSION MAISON DE SANTÉ – estimation 2021	Coût HT
Coût transformation MSP et adaptation HQE du bâtiment	500 000 €
Accès et parking* (avenue du Stade et parvis Poste)	160 000 €
AMO, Études, STD, maîtrise d'œuvre	70 000 €
Imprévus – 5%	35 000 €
Budget total	765 000 €

D'ores et déjà, les subventions suivantes ont été obtenues :

DETR 2021 = **250 000 €**

DSIL 2021 = **141 610 €**

REGION = **146 390 €**

Soit un total de **538 000€ de subventions**

Les travaux se dérouleront de début novembre 2023 jusqu'au mois de mai 2024.

Nous nous coordonnons avec la Poste pour que notre bureau de poste puisse rester au maximum ouvert.

Le lundi 23 octobre, la réunion de lancement du chantier s'est tenue dans la base vie du chantier, au rez-de-chaussée de l'immeuble. Lors de la réunion de lancement, nous avons fait intervenir Elsa Huet-Alegre de la LPO pour présenter les mesures de protection que nous devons appliquer pour ne pas gêner la migration des hirondelles qui occupent, d'avril à septembre, les nids sur les façades sud-est et nord-est de l'immeuble. L'entreprise du lot façade organisera ses interventions et ses méthodes de travail en fonction de la présence de ces nids, afin que nous puissions les conserver.

Les travaux sont maintenant lancés et nous vous prions d'ores et déjà d'excuser les dérangements qui seront causés par ce nouveau chantier en plein cœur de village.

Et dans le futur ?

Par ailleurs, en lien avec la stratégie de développement économique de PAA et son orientation sport-santé, nous souhaitons envisager un aménagement sport-santé sur l'Espace Perona de la commune. Le projet comporte **l'étude de programmation de cet**

aménagement sport-santé sur l'Espace Perona, dans une approche participative avec les professionnels de santé, les services de l'agglomération, les partenaires santé et sport-santé du territoire (ARS, CPAM, Conseil Départemental, PMI, CODES, CARSAT, CLIC, associations de patients, Gymnastique Volontaire, autres associations sportives, ...).

Nous avancerons sur cette étude dans le courant de l'année 2024.



Directeur de la publication :
Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat,
Anne Vancauwenberghe
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale, Irène Testa,
Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.

En couverture : © Manu Arbaut
Le forum des associations

Merci à Jean-René Walkowski et Paule Bairin

Création et mise en page :
frederic.pellegrini@grafist.fr

Impression : IRC Manosque
Tirage : 1100 ex.
sur du papier normes écologiques PEFC

Depuis le printemps, nous avons accueilli de nombreuses personnes dans nos services :

Au pôle Enfance



Embauchée depuis août 2008, **Laurence VIALLA** a pris une retraite bien méritée ce 1er juillet. Nous remercions chaleureusement Laurence pour ces 15 années au service des enfants de la commune.

Aude VIALLA avait travaillé au Pôle Enfance de janvier 2019 à juillet 2020. Aude a été réembauchée en renfort de l'équipe enfance depuis cette nouvelle rentrée scolaire.

Nous recevrons en stage prochainement à l'école maternelle **Oïhana BERRY**, pour la préparation de son CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance. **Karine DEMELA** sera sa tutrice.

Aux services techniques et administratifs

Julien WALKOWSKI a intégré les services techniques depuis le 22/05/2023, pour 1 an, avec un contrat de 20h/semaine. Il renforce l'équipe voirie. Julien a aussi assuré l'encadrement, cet été, du dispositif « Argent de poche ». Cette expérimentation a été une belle réussite et nous tenons à la fois à remercier Julien qui a organisé ces 4 semaines avec les jeunes. Un grand merci pour leur participation à **Tyler HAMDANI** (4 semaines), **Sarah GANDON** (4 semaines), **Valentin GANDON** (4 semaines) et **Léo ZOULALIAN** (1 semaine). Ce dispositif sera reconduit l'été prochain.

Benjamin GONNORD avait renforcé les services techniques cet été pour les travaux de l'espace de coworking. Son implication au sein de l'équipe a été appréciée et il a réintégré les services de manière plus

pérenne depuis le 25/09/2023, pour 1 an, avec un contrat de 20h/semaine. De formation paysagiste, il renforce l'équipe Espaces Verts.

Nous remercions tous nos élèves stagiaires, **Léo FARHI**, **Elliot REGA**, **Raphaël** et **Matthias FERRAND** qui nous font confiance pour les accompagner dans leur apprentissage du monde du travail et qui s'investissent pour la commune. Ils ont travaillé aux espaces verts et dans les bâtiments.

Aline FERRAND, quant à elle, est présente depuis cette rentrée de septembre et vient compenser une hausse d'activité aux services administratifs et techniques. Elle seconde **Mathilde STOCLIN-BRAZY** qui coordonne les services techniques.

Cette fin d'année, nous accueillerons également **Lily GOUDJIL-MOLLIES**, en stage administratif et gestion, pour un mois dans les services.

A la bibliothèque

Elisabeth MAGNE, d'abord en mission de service civique à la bibliothèque, de septembre 2022 à mars 2023, a ensuite été embauchée en CDD pour poursuivre sa mission au sein de la bibliothèque et à l'accueil du moulin, jusqu'à mi-août. Nous la remercions pour son investissement, notamment sur les temps lecture auprès des écoles et lui souhaitons une très bonne continuation.

Nous accueillons, depuis début octobre, pour 6 mois, **Mathis BOURRIEL**, en mission de service civique à la bibliothèque. Il aura la charge du prêt des livres, mais aussi du partenariat de la bibliothèque avec les 2 écoles et la crèche de Volonne.

A la bibliothèque, vous rencontrerez sans doute, cette fin d'année, Amandine et Katia. Elles sont des agents de la Médiathèque Simone Signoret de Château-Arnoux. Pendant les travaux du pôle culturel des Lauzières, elles sont pendant 3 mois à Volonne, et nous sommes heureux de pouvoir profiter de leur professionnalisme pour l'animation de notre bibliothèque... Nous espérons vous annoncer prochainement le renforcement de notre équipe bibliothèque avec de nouveaux bénévoles !



MOBICOOP

Pour vos trajets du quotidien : une plateforme de covoiturage libre et gratuite !

Provence Alpes Agglomération lance la plateforme de covoiturage MOBICOOP.

Ce nouveau service est entièrement gratuit.

Elle permet de mettre en relation les conducteurs et passagers des 46 communes du territoire !

Pourquoi covoiturer ?

- Faire un geste pour la planète en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Sur le territoire, 81% des trajets domicile-travail s'effectuent de manière individuelle, dans son véhicule. À l'échelle nationale, les voitures sont responsables de 15% des émissions de gaz à effet de serre. Or, le fait de covoiturer permet de diviser par deux (au moins) son empreinte carbone.

- Faire des économies en partageant ses frais.

Entre le prix de l'essence, l'assurance, le stationnement, etc., le budget voiture représente l'un des premiers postes de dépense des ménages. Pour un salarié habitant à 30 km de son lieu de travail, le covoiturage quotidien peut représenter une économie de près de 2000 € par an !



- Transformer ses trajets en moments conviviaux.

Le covoiturage est également un moyen simple de rencontrer d'autres personnes, de créer des liens et de transformer des trajets parfois longs ou stressants en moments d'échanges agréables.

- Bénéficier d'une prime de covoiturage

L'utilisation de la plateforme de covoiturage Mobicoop donne droit à la prime de covoiturage : un dispositif national comprenant 100 € offerts pour trois trajets de plus de 80 km réalisés dans une période de trois mois et 100 € pour 10 trajets de courte distance.

Comment ça marche ... en 4 étapes clés :

- 1/ Inscrivez-vous gratuitement sur le site covoiturage.provencealpesagglo.fr ou sur l'application Rezo Mobicoop disponible sur App Store et Google Play.
- 2/ Recherchez un trajet ou proposez un trajet en déposant une annonce. En tant que conducteur, définissez le tarif de votre trajet en fonction des recommandations indiquées. Le trajet peut également être gratuit.
- 3/ Une fois votre trajet réservé, utilisez l'interface de messagerie pour préciser les modalités du covoiturage, si besoin. En tant que passager, réglez votre trajet de la main à la main ou par carte bancaire, directement sur l'interface.
- 4/ Partagez un trajet économique et convivial et recommencez !

provence
alpesagglo

Connectez-vous sur
covoiturage.provencealpesagglo.fr
ou sur l'application *Rezo Mobicoop*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Durance Provence

GAL Dignois

REGION SUB

L'Europe investit dans les zones rurales

mobicoop

MOBICOOP

Trouvez votre
covoiturage gratuit avec
MOBICOOP

Scannez le QR code et accédez au site

[HTTPS://WWW.MOBICOOP.FR/](https://www.mobicoop.fr/)

VIGNORGUES, VOLONNE, VERS 1900...

Vignorgues						
1	Reynier	Joseph	Homme			
2	Chabuc	Christien	Homme			
3	Reynier	Josias	Homme			
4	Reynier	Félicien	Homme			
5	Reynier	Elisa	Femme			
6	Reynier	Paul	Homme			
7	Provent	Apollonie	Femme			
8	Garin	Guillaume	Homme			

Recensement de la commune de Volonne, 1896,
Archives départementales des AHP

En 1960, Anne-Marie Cotton recueille et met par écrit les souvenirs de son grand-père, Félix Reynier de Montlaux. Né à Vignorgues à la fin du 19^{ème} siècle, il y évoque des épisodes de sa vie d'enfant, notamment ses escapades avec son frère Marius. Son récit est très touchant, souvent drôle. C'est tout un monde que l'on devine au travers de ce témoignage, celui du village de Volonne et de ses habitants, vers 1900...

Voici donc son récit, écoutons Félix raconter...

Je suis né le 9 juin 1881 à la campagne de Vignorgues à Volonne. On m'a donné comme prénoms celui de mon grand-père, Désiré, et celui du saint du jour, Félicien. Mais tout le monde m'appelle Félix. J'avais un frère de deux ans mon aîné, Marius, une sœur, Elisa, et un frère né dix ans après moi, Joseph. Mon père, Marc,

était de Volonne : Joseph Marc, né le 25 avril 1849, fils de Désiré Reynier de Montlaux et d'Apollonie Provent. Ma mère, Thérésine, partait de Feissal : Marie-Thérèse Eugénie, née le 19 avril 1856, fille de Joseph Trabuc et d'Eugénie Françoise Rémusat.

LA CAMPAGNE DE VIGNORGUES

Mes grands-parents avaient acheté cette campagne pour mes parents ; ils l'avaient payée 28.000 Francs or. Il y avait plusieurs bâtiments : orientée vers le ravin, la maison elle-même, avec un étage où se trouvaient les chambres ; devant, une terrasse, ombragée par une treille où poussait une vigne et par un grand mûrier d'Espagne qui donnait d'excellentes

mûres, des remises pour les outils, les charrues, les récoltes... une grande bergerie à l'est, avec des murs épais épaulés par des contreforts et une porterne dont la pierre centrale portait la date de 1629.

Un peu plus loin à l'ouest, une source : c'était une mine d'eau, aménagée sous une voûte ; elle coulait toute l'année, abondante et fraîche. La propriété comprenait tout le versant de la montagne qu'on voyait de la ferme, depuis le ravin de Pierre Taillée jusqu'au sommet. Plus haut dans la colline il y avait encore une bergerie, appelée Chabrie (tchabrille) ; on pouvait y abriter les chèvres et les moutons en été.

De Volonne à Vignorgues il y a 4 km. Une petite route carrossable part du quartier de la Baume, franchit d'abord la falaise des baumes, traverse le plateau de Saint-Antoine puis monte vers Vignorgues en passant la croupe des collines ; à la dernière, on est au-dessus du ravin de Pierre Taillée : c'est le collet, d'où on aperçoit la ferme.

Cette route franchissait sur de petits ponts de bois les ravines creusées par l'eau à flanc de colline ; les orages d'été ou la fonte des neiges au printemps emportaient parfois ces ponts et mon père devait les réparer ; il entretenait le chemin, remettait des pierres pour qu'on puisse toujours passer avec la charrette.

Volonne, vue générale, Eysseric François-Numa-Saint-Marcel, 1890, Archives départementales des AHP, 31 Fi 0322



LES VEILLÉES

Autrefois, dans les campagnes, on s'entraidait pour les travaux. On s'entendait d'une campagne à l'autre. Il y en avait un qui disait : « chez moi, le blé est prêt, ou les foins... », un autre : « chez moi, ce sera dans huit jours ». Tout le monde se retrouvait, une fois chez l'un une fois chez l'autre, et le travail allait plus vite. Celui qu'on était venu aider avait préparé le repas et à midi on mangeait tous ensemble. A la mauvaise saison, c'était la même chose pour décortiquer les noix ou les amandes. On se réunissait le soir pour des veillées dans chaque campagne à son tour. Il y avait du feu dans la cheminée. On triait, on cassait les coques ; tout le monde travaillait ensemble, les vieux, les jeunes, nous aussi les enfants. Les vieux racontaient des histoires, des histoires du vieux temps, des contes... Des fois les femmes chantaient...

LE SABOULAÏRE

A Vignorgues, à part le cochon de Noël, on ne mangeait jamais de viande. Mes parents faisaient l'élevage des moutons, et on vendait les agneaux, mais nous, on n'en a jamais mangé : mon père les vendait tous. On ne savait même pas le goût qu'ils avaient ! Ils étaient sûrement très bons, parce qu'on les soignait bien, mais il fallait bien les vendre pour gagner notre vie et on n'a jamais pu en garder un pour nous !

Une fois par an, en décembre, on tuait le cochon ; c'était la fête ! Tout le monde s'y mettait, on préparait les jambons, les boudins, le saindoux... Dans une grande poêle ma mère faisait cuire la viande et fondre la graisse ; dans le cochon, tout est bon ! Mais le meilleur pour moi c'était les graillons : les petits bouts de gras bien grillés qui restaient dans la poêle quand on avait retiré les gros morceaux de viande ; nous les enfants on avait le droit de les manger tout de suite et on se régala ; que c'était bon ! Bien meilleur que tout ce qu'on peut manger maintenant ! Les jambons, on les suspendait dans la cheminée et de temps en temps on en mangeait un peu, pas trop souvent, tant qu'il y en avait... Les repas, c'était du pain et du fricot - on appelle fricot tout ce qui accompagne le pain - le fricot c'était donc des légumes, des fruits frais l'été, secs l'hiver, du fromage et de la cacheille, et surtout de la soupe ; ma mère la fai-

sait dans une grande marmite et on en mangeait à tous les repas, le matin en se levant, à midi et le soir ; on mettait des tranches de pain à tremper dedans et on mangeait tout ensemble. Quand le jambon était fini, on mettait son os, le « saboulaïre », où il restait un peu de viande, à cuire dans le chaudron avec la soupe. Et ça donnait du goût à la soupe ! On laissait l'os dans le chaudron pour les soupes suivantes, même quand on avait râclé tous les petits bouts de viande. A la fin, il avait tellement bouilli que ce n'était plus qu'un os sans goût, qui se cassait en morceaux, mais on le laissait quand même. Et au village on se le passait même d'une maison à l'autre : on allait demander au voisin : « vous pouvez me prêter votre saboulaïre, le mien est fini ! ». Et le même saboulaïre voyageait comme ça d'une marmite à l'autre : il parfumait les soupes de plusieurs foyers, on le croyait du moins : « la soupe est bien meilleure, même avec un vieux saboulaïre ! »

boire le café comme les grandes personnes ! L'odeur nous suffisait, c'était un peu la fête ! Le café, on l'achetait vert, et on faisait griller les grains dans un grilloir qu'on tournait jusqu'à ce qu'ils soient à point. Le sucre était acheté en un gros bloc, le pain de sucre, qu'il fallait casser au marteau en petits morceaux. On payait le pain de sucre d'un kilo 15 sous. A part le sucre et le café, on n'achetait aucune nourriture : on produisait tout nous-mêmes. Ma mère faisait le pain, dans le four, une fois par semaine ; il était délicieux et il se conservait parfaitement ; il était aussi bon le dernier jour que le premier ; et au bout d'un mois on pouvait encore le manger ! On faisait aussi la cacheille : tous les bouts de fromages qui restaient, ma mère les mettait dans un pot, avec de l'eau de vie ; tout ça se mélangeait ; on rajoutait toujours d'autres morceaux, et c'était très goûteux ; avec une cuillerée on parfumait toute une tranche de pain !

LE CAFÉ

Certains jours une bonne odeur venant de la cuisine remplissait tout-à-coup la maison : c'était ma pauvre mère qui faisait griller du café. Alors nous les enfants, on se disait : il va y avoir de la visite ! On grimpait vite en haut de la maison, on passait la tête à la fenêtre et on se penchait pour voir le chemin aussi loin que possible, du côté du collet après lequel la route tournait. Et au bout d'un moment en effet, on voyait arriver des gens au collet et descendre vers nous ! Nous étions tout contents parce que ça sentait bon dans la maison, même si nous, nous n'avions pas le droit de

LE LAIT DES CHÈVRES

Marius et moi on allait tous les jours à l'école à Volonne : 4 km aller, 4 km retour, on faisait ça sans peine, c'était l'habitude. Et une fois par semaine, on retournait encore une fois au village le soir pour aller pour apprendre la musique ; tous les enfants devaient jouer d'un instrument ; le maître décidait quand on arrivait pour la première fois : « toi, tu joueras de ceci ou de cela », selon ce qui lui faisait besoin ; moi, c'était le cornet à piston. Donc, les jours de musique, on repartait une deuxième fois : ce jour-là, on faisait 16 km ! Mais en hiver quand la neige était trop haute, on ne pouvait



Vue de Volonne, vers 1900, Collection privée

plus retourner à la campagne de Vignorgues le soir après l'école et revenir le lendemain matin. Alors Marius et moi nous restions au village chez notre grand-mère, Poulou-nille ; tant qu'il y avait de la neige, on vivait chez elle. Elle avait quelques chèvres et avec leur lait elle faisait des fromages qu'elle vendait. C'était une pauvre vieille, qui vivait de peu ; elle ne nous donnait pas grand-chose à manger. Pour goûter on avait une tranche de pain sec ; à la maison, on aurait eu, avec, un bout de fromage, ou de la cacheille que faisait ma mère ; mais avec elle, que du pain ! Ce n'est pas qu'elle était méchante, mais elle n'était pas riche. Et nous, on avait faim ! Alors mon frère m'a dit : « tu vas voir, j'ai une idée, viens avec moi à l'étable ! » Il est allé près d'une chèvre et m'a dit : « tiens la tranche de pain sous le pis de la chèvre » ; et il s'est mis à la traire ; le lait a imbibé nos tranches et nous les avons mangées ; ce bon lait crémeux sur le pain, qu'est-ce que c'était bon ! On s'est régalé ! Et tout le temps qu'on est restés chez la grand-mère, on a fait pareil, en faisant bien attention qu'elle ne s'en aperçoive pas. Mais le soir, quand elle allait traire ses chèvres, elles avaient moins de lait que d'habitude. Nous, on savait bien pourquoi ! Mais elle, elle injurait ses chèvres, et on l'entendait qui disait en patois : « ah, quello pute de tchabre ! fan plus de la ! m'en vaï les vendre ! » Et nous on riait en cachette...

LES CERISES

En allant à l'école, mon frère Marius et moi, on passait à côté d'un beau cerisier, sur le plateau de Saint-Antoine. Au printemps, il était plein de fleurs. Puis sont arrivées les cerises, elles ont commencé à grossir ; tous les jours en passant, on les surveillait ; et un jour, on voit qu'il y en avait de mûres ! Vite, on les a cueillies et mangées. Le lendemain, il y en avait d'autres et on les a encore mangées. Et tous les jours sur le chemin de l'école, on se régalait, en regardant si le propriétaire n'était pas dans les environs ! Mais il a vu que ses cerises disparaissaient, et un matin, il était là ! On est passé sans en prendre ; « on se rattrapera ce soir », m'a dit mon frère ; et le soir au retour, on a bien regardé, il n'était pas là, et on a mangé les cerises ! Le jour suivant, il se méfiait ; il nous a surveillés et quand on est revenu, il avait ramassé lui-même toutes les cerises qui étaient sur les branches basses. Mais il en restait tout plein en haut de l'arbre, qui mûrissaient bien. Le lendemain, on voit une échelle appuyée contre le tronc : personne aux environs, vite, mon frère a grimpé dans le cerisier ! Moi, j'ai fait le guet : caché dans l'herbe, je regardais et j'écoutais, en mettant ma main en cornet derrière l'oreille, comme ça, pour bien entendre... Marius mangeait les cerises et m'en envoyait. Et tous les jours, nous profitions de l'échelle pour en attraper. Une fois, je vois tout-à-coup le fermier qui sort de chez lui, j'avertis mon frère, il dégringole de l'arbre et nous nous sauvons. Mais un jour, l'échelle n'était pas là. Comment faire ? Alors Marius m'a dit : « on va la chercher, elle ne doit pas être loin ! ». Et en effet on l'a trouvée un peu plus loin posée contre le mur d'une grange ; on l'a transportée, on l'a appuyée contre l'arbre, et Marius a encore cueilli plein de cerises ; puis on a rapporté l'échelle à sa place. On a recommencé plusieurs fois, sans se faire prendre : Marius grimpait à l'arbre et moi je faisais le guet. Un jour, voilà le propriétaire qui arrive, je siffle, mais il était là si vite que mon frère n'a pas eu le temps de redescendre ! Il s'est caché dans le feuillage de l'arbre, tout en haut ; moi je me suis aplati derrière un buisson. Le fermier a vu l'échelle,

il se demandait pourquoi elle était oubliée là ; il l'a prise et est allé la ranger ; puis il est reparti. Il ne s'est pas douté que nous étions là ! Mais mon frère était prisonnier dans le cerisier ! Nous avons attendu, sans bouger, un bon moment ; j'ai bien regardé, bien écouté... Plus personne aux environs ... Je suis allé chercher l'échelle, je l'ai remise contre l'arbre, et Marius est descendu en vitesse. Nous étions sauvés ! Et c'est comme ça que nous avons mangé ces bonnes cerises, toute la saison !

BENJAMIN ET CLOTILDE

Il y avait à Volonne deux vieux, Benjamin et Clotilde, qui habitaient dans la rue qui descend de la fontaine vers le riou. Le soir, ils se couchaient tôt, comme les poules. Clotilde avant de se coucher avait fait sa vaisselle et elle la laissait s'égoutter sur l'évier. Il y avait un trou dans le mur, communiquant avec l'évier, par où l'eau s'écoulait directement dans la rue, comme on faisait autrefois. Nous, les enfants, on s'est dit : attends, on va leur faire une farce ! J'ai pris un bâton, je l'ai enfilé dans le trou du mur et je l'ai agité en bousculant la vaisselle. Puis on a écouté... Clotilde a dit : - Benjamin, tu as entendu ce bruit ? - non, j'entends rien ! Alors, j'ai encore remué le bâton et fait bouger la vaisselle. - tu as entendu cette fois ? Va voir ce que c'est ! - tu n'as qu'à y aller ! Au bout d'un moment, j'ai recommencé. - Benjamin, lève-toi, va voir ! - ça doit être une souris, vas-y, toi ! Aucun des deux n'avait pas envie de se lever et de quitter son lit bien chaud ! J'ai agité encore plus fort le bâton, la vaisselle cognait de plus belle contre l'évier. - Benjamin, c'est plutôt un gros rat, il va tout casser, lève-toi et chasse-le ! - tu n'as qu'à y aller ! - non, toi ! A la fin Benjamin s'est levé, il est venu voir ; mais j'avais retiré le bâton, on ne faisait pas de bruit de l'autre côté du mur ; il n'a rien vu et il est retourné se coucher. - Il n'y a rien du tout, Clotilde, dors ! J'ai enfilé à nouveau le bâton dans le trou, et j'ai fait valser la vaisselle. - Benjamin, retourne et regarde bien cette fois, trouve-la, cette bête ! Benjamin est revenu : toujours rien ! - Main-tenant, Clotilde, laisse-moi dormir ! On a continué comme ça un bon moment, on agitait le bâton jusqu'à ce que Benjamin se lève... Et les soirs suivants, on a recommencé... On étouffait de rire en écoutant les deux vieux se disputer, on attendait un peu et on faisait bouger la vaisselle. Benjamin finissait par se lever, une fois, deux fois... et il ne trouvait jamais rien ! A la fin, il ne voulait plus bouger ! Et Clotilde continuait à crier : Benjamin, lève-toi !

LE CHIEN

Quand j'ai eu neuf ans, mes parents m'ont retiré de l'école pour que je m'occupe des bêtes. Ils n'avaient plus les moyens de garder le domestique et c'est moi qui l'ai remplacé. J'allais garder le troupeau dans la montagne au-dessus de Vignorgues, en compagnie du chien. C'était un chien ordinaire, au vilain poil rugueux, un bâtard, mais il connaissait son métier ! C'est lui qui faisait tout le travail, je n'avais qu'à suivre ! A l'aller comme au retour, il courait autour du troupeau et il ramenait les moutons qui s'écartaient en les mordillant. A la pâture il les surveillait et ne les laissait pas aller plus loin. Si un orage menaçait, ou s'il risquait de pleuvoir, de lui-même il faisait rentrer le troupeau à la ferme ; souvent, moi je ne voyais rien, rien n'indiquait que l'orage ou la pluie étaient proches, mais le



Sisteron, foire ou marché, Eysseric François-Numa-Saint-Marcel, 1890, Archives départementales des AHP, 31 Fi 1573



Sisteron, devant la gare, Eysseric François-Numa-Saint-Marcel, 1890, Archives départementales des AHP, 31 Fi 0387

chien décidait qu'il fallait rentrer ; je lui faisais confiance et il ne s'est jamais trompé ! Il rassemblait le troupeau, le faisait avancer en bousculant les traînants ; et on arrivait toujours à la bergerie avant la pluie ; des fois on était à peine rentrés que les premières gouttes tombaient ! Tous les soirs quand on rentrait, ma mère lui avait préparé sa soupe dans une écuelle qu'elle posait devant la porte ; mais il faisait d'abord rentrer les moutons ; il savait bien que sa soupe était là, mais il n'allait pas manger tant que le dernier mouton n'était pas rentré et qu'on n'avait pas fermé la porte de la bergerie ; alors seulement il allait vider son écuelle ! Quelquefois mon père me disait : « Aujourd'hui tu vas mettre le troupeau dans les vignes pour nettoyer le terrain ». Les moutons devaient brouter

l'herbe qui poussait entre les pieds mais ne pas toucher aux feuilles des vignes. Le chien les surveillait et il connaissait son affaire ! Il parcourait les rangées ; dès qu'il voyait un mouton lever la tête pour attraper la vigne, il courait sur lui pour lui mordre les pattes ; les moutons le savaient, ils craignaient le chien et broutaient seulement par terre ! Et le soir les vignes étaient propres et les plants n'avaient pas été touchés ! C'était le chien le plus laid et le plus intelligent que j'ai connu !

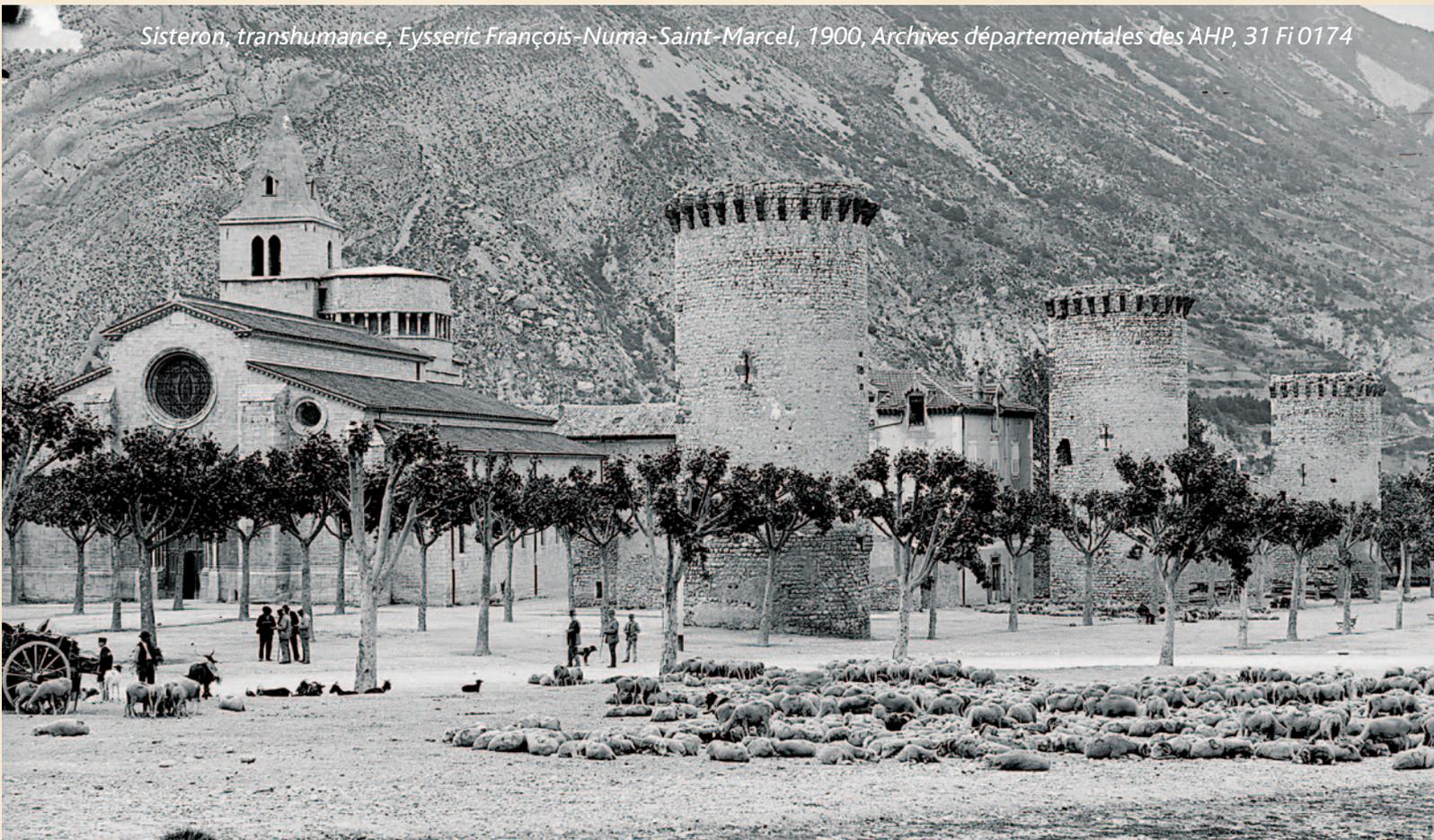
LES MOUTONS

Une fois, j'avais 16 ans, j'étais allé à Sisteron avec mon père pour vendre les agneaux à la foire. On y allait à

pied par la route en poussant le troupeau devant nous. Et cette fois-là, mon père avait tiré un bon prix de ses bêtes. Il était tout content et il m'a dit : « j'ai bien vendu les agneaux ; on ne va pas rentrer à pied, on va se payer le train ! ». Et on a pris le train de Sisteron à Saint-Auban. C'était la première fois que je montais en chemin de fer, à 16 ans ! J'ai trouvé ça extraordinaire, d'aller aussi vite, sans peine ! J'étais heureux ! Je me souviens encore du prix du billet.

Un grand merci à Gérard Reynier de Montlaux pour avoir transmis ce témoignage, à Jean-René Walkowski pour avoir décelé cette pépite et aux Archives départementales pour les photographies.

Sisteron, transhumance, Eysseric François-Numa-Saint-Marcel, 1900, Archives départementales des AHP, 31 Fi 0174



HOMMAGE A DEUX VOLONNAIS : CLAUDE MAUREL ET MAX WALKOWSKI

Claude Maurel nous a quittés cet été. Ce Volonnais, « le fils du facteur », était une véritable personnalité, éminemment sympathique, passionné par la nature, la ruralité et la terre. Il était un spécialiste de l'olivier, il connaissait tout ou presque de cet arbre local et était un expert de sa taille. Nous avons fait son portrait dans un des premiers Voirouno, il nous avait raconté à l'époque sa passion pour les anciens engins agricoles, et les tracteurs en particulier.

Conseiller municipal à deux reprises, il avait à cœur d'œuvrer au mieux pour l'intérêt communal. Claude a été aussi garde-canal au sein de l'association syndicale d'arrosage du Canal de la Plaine (ASA).

Une vie bien remplie donc, dans laquelle il renvoyait l'image d'une personne souriante et accueillante ! Au volant de son magnifique tracteur Massey Harris des années 50, restauré par ses soins... c'est le souvenir que nous garderons de lui !

Nous adressons nos condoléances à son épouse Nicole et à ses enfants Marie-Neige, Sylvain et Nicolas.



La Montée du facteur, un hommage au père de Claude



Max Walkowski, artiste peintre reconnu, s'en est allé lui aussi en juillet, laissant derrière lui de nombreuses œuvres picturales très élaborées et d'un style très personnel qui le caractérisait et en faisait sa signature. Max a côtoyé de nombreux artistes de sa génération et s'est fait une place parmi eux. Il était un peintre sculpteur connu et reconnu.

Élégant, inspiré et fantasque, il avait un regard sur tout. Son œuvre est son legs et elle va rester présente et permanente, un témoignage de sa vision sur les choses et sur la société.

Attentif aux siens mais aussi aux autres, il apportait son soutien, chaque fois que nécessaire, avec beaucoup de constance et de discrétion.

Max était très attaché au village de Volonne. Lors de ses funérailles, les Volonnais étaient nombreux pour lui témoigner reconnaissance et admiration.

En ce moment de séparation, nous nous associons à la peine de Georgette, son épouse, et à celle de ses deux filles Françoise et Hélène.

« La criée aux poissons, sur le Vieux-Port de Marseille »

